

## La Maison de soins palliatifs annonce sa position

### Soins de fin de vie

**Saint-Eustache, le 7 décembre 2015** – La Maison de soins palliatifs de Saint-Eustache redéfinit son offre de service en annonçant sa position de ne pas offrir d'aide médicale à mourir en ses murs. L'article 13 de la Loi 2 permet à chaque maison de soins palliatifs de déterminer les soins de fin de vie qui seront offerts dans ses locaux. Avant que cette loi entre en vigueur, les maisons de soins palliatifs ainsi que les autres intervenants du milieu doivent se positionner par rapport à cette nouvelle réalité et en informer la population.

La position de La Maison de soins palliatifs de Saint-Eustache a été appuyée par les membres du conseil d'administration le 18 novembre 2015 suite à des consultations qui ont eu lieu avec nos médecins et notre personnel infirmier.

Le fait de ne pas offrir l'aide médicale à mourir à La Maison de soins palliatifs ne change en rien **le libre choix** que le patient exercera pour ses soins de fin de vie. Ce choix du patient conditionnera **le lieu où** ses soins de fin de vie lui seront prodigués, lieux déterminés par le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides. Si une personne souhaite recourir à l'aide médicale à mourir, elle devra considérer un autre choix que La Maison de soins palliatifs.

À cet effet, La Maison en informera les personnes avant leur admission et indiquera dans ses formulaires de demande d'admission et l'ensemble de sa documentation que l'aide médicale à mourir ne fait pas partie des services offerts.

La loi concernant les soins de fin de vie a été adoptée au Québec. Un des volets de cette loi consiste à valoriser les soins palliatifs et à favoriser leur développement afin de les rendre plus accessibles, ce qui correspond tout à fait à notre mission. La Maison continuera donc d'offrir des soins palliatifs de qualité comme elle le fait depuis sa création, raison même de sa mission fondamentale.

### **Des soins palliatifs offerts dans la dignité**

Nous tenons à rappeler que les **soins palliatifs** sont l'ensemble des soins actifs et globaux dispensés aux personnes atteintes d'une maladie, laquelle risque d'écourter significativement leur vie. Leur objectif est d'obtenir, pour les personnes malades et leurs proches, la meilleure qualité de vie possible. Les soins palliatifs soutiennent la vie et considèrent la mort comme un processus normal, **ne hâtent ni ne retardent la mort**,

atténuent la douleur et les autres symptômes, intègrent les aspects psychologiques et spirituels des soins, offrent un système de soutien pour permettre aux personnes malades de vivre aussi activement qu'il est possible jusqu'à la mort<sup>1</sup>. Il est important de noter que les soins palliatifs sont basés sur des valeurs de solidarité, de dignité et de compassion et non sur des convictions religieuses. L'objectif des soins palliatifs n'est pas d'accélérer la mort alors que l'aide médicale à mourir est un acte qui met fin intentionnellement à la vie d'une personne malade.

La Maison met tout en œuvre pour aider ses patients à bien vivre leurs derniers jours en tentant de soulager la douleur de façon optimale, leur inconfort et leur souffrance.

Considérant notre philosophie de soins, l'aide médicale à mourir ne peut faire partie de notre mission.

### **La Maison de soins palliatifs de Saint-Eustache**

Située à Saint-Eustache, La Maison de soins palliatifs est un organisme à but non lucratif, accrédité par le gouvernement du Québec pour offrir des soins et services aux patients en fin de vie atteints de cancer ou autres maladies terminales et du support à leurs proches. La Maison permet aux patients de vivre leurs derniers moments dans le confort et la dignité, dans un environnement chaleureux et paisible. Depuis son ouverture, c'est plus de 600 personnes qui y ont été accueillies. La Maison de soins palliatifs de Saint-Eustache dessert la MRC Deux-Montagnes et le sud de Mirabel.

-30-

**Information :**  
Serge Duthé  
Directeur général  
450-491-1912

---

<sup>1</sup> Adapté de la définition de l'Organisation mondiale de la santé.